

COMPTE RENDU CGT - CSEC EDF SA

SÉANCE DU 6 NOVEMBRE 2026

La CGT a rappelé qu'**EDF a conçu et construit 58 réacteurs en moins de trois décennies** grâce à un service public intégré, à la fois maître d'ouvrage, maître d'œuvre et exploitant.

Réorganisations, filialisations, externalisations, perte de compétences et financiarisation ont érodé cette maîtrise industrielle.

La CGT revendique une seule entreprise et un seul statut, du concepteur à l'exploitant.

Si certains éléments peuvent avoir de l'intérêt, **le projet de loi en cours sur l'accélération du nucléaire** ne doit **pas justifier d'affaiblir le contrôle et la surveillance industriels**.

Dossiers barrés de Framatome et chute du générateur de vapeur de Paluel : ces exemples démontrent qu'**une surveillance insuffisante coûte bien plus cher que ce qu'elle devait économiser.**

La CGT refuse d'opposer logement social et nucléaire en proposant de transformer le CODEVI en véritable livret industrie : la France ne manque pas d'épargne, elle manque de volonté politique.

La souveraineté industrielle doit être une priorité, comme nous le rappellent les affaires Alstom – GE – Arabelle ou celle plus récente d'Everllence.

Pour les EPR2, la CGT porte un design stabilisé, une ingénierie renforcée, une réouverture d'écoles de métiers, un développement des territoires et une **démocratie technique au cœur des décisions.**

CR CSEC

DÉCISION FINALE D'INVESTISSEMENT SUR LES EPR2

Pour la CGT, le chantier du siècle est un enjeu majeur des années à venir. Renouveler nos moyens de production pilotables, mobiliser 55 000 emplois pendant au moins 15 ans, refaire vivre un tissu industriel fragilisé par des décennies de libéralisme financier.

Un outil de souveraineté. Hors hydraulique, le nucléaire est la seule source décarbonée pilotable à grande échelle. Après plus de dix ans de politique de réduction du nucléaire, cette décision est un signal fort. La prolongation du parc à 60, voire 80 ans, soutenue par la CGT tant que les conditions de sûreté sont réunies, ne suffira pas à **l'électrification des usages qui exige de valider sans tarder ces six EPR2.**

Un retour à la mission première. Après les aventures hasardeuses d'Hinkley Point C et de Sizewell C, ce programme doit marquer le retour d'EDF au Service Public de l'électricité en France.

Un cadre qui reste celui du marché. Société de projet, contrat pour différence, engagements négociés avec la Commission européenne : **ce système exige une rentabilité élevée sur chaque MWh, renchérit l'électricité pour l'usager et fragilise EDF au moindre aléa** technique, environnemental ou de délai.

Un financement à sécuriser. Comme pour le parc historique, il faut un soutien intégral de l'État et laisser le livret A sur le logement social. La CGT a d'autres solutions via son Programme Progressiste de l'Energie.

La CGT sera attentive au contenu de la loi de finances 2027, devant valider le prêt garanti par l'État, et à l'issue des discussions avec l'Union européenne : **aucune contrepartie inacceptable** ni mesure structurelle affaiblissant EDF, ni obligation commerciale au profit des concurrents ne doit advenir !

Avec la CFDT et FO, **la CGT a exigé que le CSEC soit reconsulté** avec transmission des dernières informations, en cas d'évolutions liées à la loi de finances et à la fin de négociation avec l'Europe.

Les EPR2 ne doivent pas devenir une nouvelle manne pour la rentabilité du capital mais être un outil au service des choix de la Nation, pour une véritable politique industrielle planifiée et pilotée publiquement.

En responsabilité pour les travailleurs, EDF et le pays, les élus CGT ont émis un avis favorable à la décision finale d'investissement sur les EPR2. **Cet avis reste conditionné à la prise en compte de toutes les exigences portées par la CGT, sur lesquelles nous serons intraitables !**

Fuyant ses responsabilités, la CFE a refusé de se prononcer

CONTACT :
Thomas PLANCOT
RS CGT CSEC EDF
thomas.plancot@edf.fr

COMPTE RENDU CGT - CSEC EDF SA

RECONSTRUIRE UNE EDF INTÉGRÉE

pour réussir le chantier du siècle

EPR2 Programme

CONCEPTEUR — CONSTRUCTEUR — EXPLOITANT

UNE SEULE ENTREPRISE, UN SEUL STATUT

58 réacteurs construits en moins de trois décennies

220 000 salariés dans la 3ème filière industrielle française

CE QUI A FAIT LA RÉUSSITE

- EDF maître d'ouvrage, maître d'œuvre et exploitant
- Des interfaces maîtrisées, des effets de série
- La démocratie technique : la compétence au cœur du process

CE QUI L'A ABÎMÉE

- Filialisations, externalisations, perte de compétences
- Financiarisation, déconnexion du terrain, reporting permanent, management par la peur
- Découpage contractuel : EDF pilote de moins en moins

Flamanville 3 n'est pas l'origine du problème. Il en est le révélateur.

PROJET DE LOI D'ACCÉLÉRATION DU NUCLÉAIRE, SAISON 2 : ALERTE MAJEURE

Pas d'affaiblissement du contrôle et de la surveillance industrielle.
Dossiers barrés de Framatome, chute du générateur de vapeur de Paluel : une surveillance insuffisante coûte bien plus cher que ce qu'elle devait économiser ...

LOGEMENT SOCIAL OU NUCLÉAIRE : LA CGT REFUSE CE CHOIX

La CGT revendique à transformer le CODEVI en véritable livret industrie. La France ne manque pas d'épargne, elle manque de volonté politique.

LES 9 EXIGENCES CGT

- Maîtrise publique : EDF seul architecte ensemblier, de la conception au démantèlement
- Savoir-faire sécurisés sous statut IEG : recrutements et formations massifs
- Un process industriel adapté au climat ; débits et température des fleuves
- transmission des informations liées à la loi de Finance et aux négociations avec l'UE
- Reconsultation du CSEC selon le financement et les contreparties
- Charte sociale de haut niveau et jusqu'au dernier rang de sous-traitance
- Emplois sur tout le territoire : priorité aux entreprises locales et au tissu industriel français

EPR2 Programme

- Une électricité fiable et abordable pour toutes et tous : gains fléchés vers les usagers, prix encadrés, transparence totale
- Moins de sous-traitance : réinternaliser au maximum et limiter les cascades

MOBILISÉS AVEC VOUS
Le service public est une énergie d'avenir

Lien vers le site FNME-CGT

CONTACT :
Thomas PLANCOT
RS CGT CSEC EDF
thomas.plancot@edf.fr

www.fnme-cgt.fr